

## Urbanisme



Les demandes d'autorisations d'urbanisme pour Montalieu-Vercieu (*sauf les autorisations de travaux liées aux ERP*) pourront être déposées sur le site SVE après création de votre compte sur : <https://sve.sirap.fr/#/038247/>  
Ce lien est disponible sur le site [montalieuvercieu.fr](http://montalieuvercieu.fr)  
Onglet « Urbanisme » dans « Vie municipale »

**À partir du 1er janvier 2022**  
JE DÉPOSE MES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME  
**EN LIGNE GRATUITEMENT**

À partir du 1er janvier 2022, la commune reçoit mes demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.  
Déposez les demandes sur le site internet de la commune ou n'hésitez pas à vous connecter directement sur <https://sve.sirap.fr>



## Vie citoyenne

### Élections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril 2022, suivies des élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Bureau de vote : Salle Jouvenet – 2 place de l'Église St Louis.



### Procurations

Vous pouvez, dès à présent, donner procuration à l'électeur de votre choix inscrit sur une liste électorale française.

Pré-demande en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

**Attention** : une démarche en Gendarmerie reste obligatoire pour la valider.

## Erratum

Une erreur (numéro de téléphone) s'est glissée dans les **Infos pratiques du dernier Bulletin municipal** : Aussi vous pouvez joindre la nouvelle enseigne **ROYAL RETRO GAMING** (située au 4 route de Vassieu) au **06 95 67 39 19** (et non au **06 25 50 32 61**)

**Mairie de Montalieu-Vercieu :**  
6 Place de la mairie  
38390 Montalieu-Vercieu  
Tél : 04 74 88 50 95  
Mail: [mairie@montalieuvercieu.fr](mailto:mairie@montalieuvercieu.fr)



Lundi . Mercredi . Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h  
Mardi : 13h30 à 17h  
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Responsable de la publication : Le Maire

Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

# Le Journal d'Arthur & Zoé

Mars 2022



numéro

37

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**  
Montalieu-Vercieu 2022

TOUS ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA PLANÈTE

**PROCHAINEMENT**

Samedi 19 Mars  
De 9h à 12h  
Rendez-vous à 8h45 devant l'ESCPP

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants en partenariat avec l'ESCPP

**ESPACE NINON VALLIN**  
MONTALIEU-VERCIEU

LE COMPLEXE DU RIRE présente

**KARIM DUVAL**

**26 mars 2022 AUDITORIUM**  
20h30 15€

Renseignements : 06 77 15 81 35  
[contact@tourisme-montalieuvercieu.fr](mailto:contact@tourisme-montalieuvercieu.fr)



## Affaires sociales et CCAS

### ACTION « PISCINE » POUR JUILLET/AOÛT

Cette action est reconduite et s'adresse aux enfants accompagnés de leurs parents pour bénéficier d'entrées gratuites à la piscine municipale en juillet et août. Le quotient familial ne doit pas dépasser 600€. S'inscrire au mois de juin en Mairie en apportant la dernière attestation de paiement CAF sur laquelle sont notifiés les noms des parents et des enfants à charge.



### ERRATUM

Une information erronée s'est glissée dans les **Permanences du dernier Bulletin municipal** : **L'Aide alimentaire ne se fait plus au 17 rue Jouvenet.**

Dorénavant les personnes nécessiteuses sont orientées au RESTOS DU CŒUR de Morestel

**04 74 80 25 07** le lundi matin de 9h à 12h

## « COLLECTIF JEUNES » DE MONTALIEU-VERCIEU



Créé en 2021 à l'initiative de la Municipalité, en partenariat avec l'Espace Socio-Culturel du Pays de la Pierre, le Collectif a entrepris la rénovation d'un local par les jeunes et pour les jeunes.

Les travaux sont maintenant terminés :

**Les peintures** sont faites, la **cheminée** qui engendrait des problèmes d'humidité a été condamnée, **l'électricité** a été entièrement refaite par un professionnel afin de sécuriser ce local (travaux à la charge de la mairie), **un revêtement de sol** a été posé par les services techniques (travaux financés par l'association De Mains en Mains pour Tous).

**Les jeunes ont obtenu 1 000 euros de la MSA** dans le cadre du projet « Mieux

Vivre en Milieu Rural ». Cela servira à l'achat de mobilier et matériel divers pour le local.

De plus, **les jeunes ont obtenu 1 500 euros de Jeunesse et Sport** après avoir présenté un projet pour l'élaboration d'une fresque (d'un graff). Leur projet a été retenu et un graffeur professionnel est venu réaliser cette fresque avec eux sur les murs intérieurs du local durant le mois de février.



## Conseil Municipal des Enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS présente



Spectacle solidaire au profit de l'association Soleil de clown  
TARIF unique : 5 €  
Réservation au : 06 77 15 81 35

Après un début de mandature chaotique et l'annulation de plusieurs réunions à cause de la pandémie, le CME va clore l'année avec plusieurs projets au programme :

Le nettoyage de printemps organisé le 19 mars, la participation au carnaval de l'ESCPP avec la lecture du « Procès du chevalier noir » le 26 mars.

Mais aussi l'organisation d'un spectacle solidaire au profit de l'association « Soleil de Clown » le samedi 9 avril à l'Espace Ninnon Vallin. Le CME aura en charge l'accueil du public, la billetterie, la buvette...

Tous les bénéfices iront à l'association.



Les jeunes élu.e.s vous attendent nombreux pour ce spectacle de clown tout public !

## Travaux sécuritaires D1075



Les travaux sécuritaires sur la D 1075, du rond-point Nord jusqu'à l'intersection avec la rue de Cornou débuteront **début AVRIL**.

Ces travaux destinés à faire ralentir les véhicules et éviter les dépassements dangereux ont été confiés au bureau d'étude GÉO CONCEPT et les résultats de ces études ont été validés d'une part, par le Département et d'autre part, par la Mairie.

**Les travaux se dérouleront en 4 phases:**

- **1ère phase** : création d'une petite chicane et mise en place d'un îlot central à l'entrée de l'agglomération juste après le rond-point nord, avec la mise aux normes PMR des arrêts de bus.
- **2ème phase** : création d'îlots centraux entre le rond-point nord et l'intersection de la rue de Cornou situés à peu près à la moitié du tronçon concerné par ces travaux.
- **3ème phase** : création d'un plateau ralentisseur de type "vague" à l'intersection avec la rue de Cornou
- **4ème phase** : reprise de l'enrobé sur tout le tronçon concerné par les travaux du rond-point nord à l'intersection rue de Cornou, travaux à la charge du Département à l'issue des 3 phases cités ci-dessus qui seront entrepris par l'entreprise "SPIE BATIGNOLLES/FAVIER"

Ces travaux seront réalisés, dans leur totalité, en circulation alternée. Le stationnement risque d'être perturbé et pour combler le manque de place dû aux travaux un parking provisoire va être créé rue de Cornou et sera opérationnel dès le début des travaux.

Les travaux des 3 premières phases se feront sur une durée de 8 semaines hors aléas climatiques ou autres.

**Vous pouvez consulter les plans des travaux sur le site internet de la mairie :**

**montalieuvercieu.fr** Actualités —> Travaux

## Travaux École maternelle

Des travaux de réhabilitation de l'école maternelle sont prévus à partir du mois de juillet 2022.

Un permis de construire a été déposé et les travaux devraient durer 1 an, permettant ainsi une rentrée scolaire dans les nouveaux locaux en septembre 2023.

La remise aux normes totale de l'école sera effectuée : isolation, sécurité, électricité et les accès à chaque classe seront modifiés. Nous profiterons également de ces travaux pour donner l'accès à l'informatique dans chaque classe. Le mode de chauffage de l'école sera également revu et l'alimentation par le fioul sera abandonnée.

Il va de soi que nous sommes dans l'obligation de trouver une solution de repli pour accueillir les enfants. Ainsi nous avons à l'étude une base de vie sur le terrain de football, (bungalow en location) qui assurera la poursuite de l'éducation des enfants pendant toute la durée des travaux.

Les plans de cette réhabilitation ont été élaborés d'un commun accord entre la Directrice du groupe scolaire, les professeur.e.s des écoles, les ATSEM et des représentant.e.s de la mairie.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Jean Claude Tivillier.

## Collecte des ordures ménagères



Elle a lieu le lundi matin.

Le service de collecte en porte à porte des poubelles, fonctionnant tôt le matin, les conteneurs à ordures ménagères devront être sortis **LA VEILLE AU SOIR** des jours de collecte **ET CECI À PARTIR DE 18H00**. Les conteneurs devront être retirés de la voie publique sitôt la collecte terminée et **AU PLUS TARD EN FIN DE JOURNÉE**. Le conteneur qui n'aura pas été vidé lors de la collecte parce que non sorti à temps, devra être récupéré par son propriétaire dans les mêmes délais.